



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20002470

Tribunal de l'entreprise de Liège

23 DEC. 2019

Division Huv
Greffe

N° d'entreprise : **0888 565 926**

Nom

(en entier) : **PECUNIA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Waremmes, 119 à 4530 Villers-le-Bouillet**

Objet de l'acte : Démissions - Nominations représentants permanents et administrateurs

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2019, il a été décidé d'accepter :

- la démission comme représentant permanent de Monsieur Jean-Louis Berryer (NN : 68.03.11-477.90) auprès de la société suivante : SCHOOL OFFICE SUPPLIES SPRL, rue de Waremmes, 119 à 4530 Villers-le-Bouillet, TVA n° 0898.280.178. Date d'effet 25/11/2019.

- la démission représentant permanent de Monsieur Jean-Louis Berryer (NN : 68.03.11-477.90) auprès de la société suivante : WEGNEZ sprl, rue de Waremmes, 119 à 4530 Villers-le-Bouillet, TVA n° 0402.719.650

- la démission de la SA « BERACO » représentée par Monsieur Jean-Louis Berryer, de son poste d'administrateur.

- la démission de Monsieur Jean-Louis Berryer, de son poste de représentant permanent auprès de la société suivante :

*Top Coffee Service SA, établie à 4530 Villers-le-Bouillet, rue de Waremmes, 119

- la nomination de Monsieur Pascal Goosse représentant permanent auprès de la société suivante : SCHOOL OFFICE SUPPLIES SPRL, rue de Waremmes, 119 à 4530 Villers-le-Bouillet, TVA n° 0898.280.178. Date d'effet 25/11/2019.

- la nomination de Monsieur Pascal Goosse représentant permanent de la société : WEGNEZ sprl, rue de Waremmes, 119 à 4530 Villers-le-Bouillet, TVA n° 0402.719.650

- la nomination de Monsieur Pascal Goosse représentant permanent de la société TOP COFFEE SERVICE SA établie à 4530 Villers-le-Bouillet, rue de Waremmes, 119 TVA n° 0433.313.450

Annexe : PV de l'assemblée générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).